

Compte rendu du Conseil Municipal 13 Février 2017 à 20 heures

Présents : M MAZAT Roger, Mme OLIVEIRA DOS REIS, M Claude BLANC, M ROUYEYROL François, Christophe MOINS, Laurent CHAUTARD, Véronique ROUSSELLE, Pierre AVENAS, Paul-Henri ROURE, Elisabeth BUISSON

Excusés : Laurence LOGEROT (procuration à Christophe MOINS), Patricia BRUN (procuration à Roger MAZAT), Dominique DEJOURS (procuration à François ROUYEYROL), Micheline CIVIALE (procuration à Claude BLANC)

Secrétaires : Marie-Christine OLIVEIRA DOS REIS, Christophe MOINS

Lecture du compte rendu du conseil du 15 janvier

Malgré les relances pas de changement constaté sur la place de Maléon, l'intervention des autorités va être sollicité.

Représentants du CM aux différentes commissions de la CAPCA

- Administration, finances : M. MAZAT (titulaire) / M. BLANC (suppléant)
- Environnement, police de l'eau : M. ROUYEYROL/ M. AVENAS
- Aménagement : Mme ROUSSELLE / M. ROURE
- Culture, sport, vie associative : Mme BRUN / Mme CIVIALE
- Service à la population : Mme BUISSON / M. CHAUTARD
- Attractivité du territoire : Mme OLIVEIRA DOS REIS/ Mme DEJOURS

Questions diverses

Autorisation de paiement avant budget 2017

Des modifications doivent être apportées à la délibération du conseil précédent comme suit :

- Chapitre 20 : 11 275 € réalisés en 2016 on indique 25% de cette somme, soit 2 218,75 €
- Chapitre 21 : 17 331,50 € réalisés en 2016, soit 4 332,87 €
- Chapitre 23 : 156 495,09 € réalisés en 2016, soit 39 123,77 €



Un reste à réaliser 2016 de 900 € sera reporté au budget 2017.

Révision des loyers de la résidence Montagnac

Des travaux ont été réalisés à la résidence, la charge passe ainsi 3838,49 € à 4697,53 €, soit une augmentation de 859,04 € à reporter sur les loyers.

Deux méthodes sont envisagées :

- Soit une augmentation uniforme de 57,27 € pour chaque appartement, qu'importe le type (T1, T2, T3)

- 
- 
- Soit une augmentation au prorata de la surface occupée, la résidence fait 656,50m² ce qui donne une augmentation de 1,309€ / m²
 - T1 => 31,50m² x 1,309€ = 39,92€ soit un nouveau loyer de 257,60€
 - T2 => 49m² x 1,309€ = 64,14€ soit un nouveau loyer de 339,11€
 - T3 => 63m² x 1,309€ = 82,47€ soit un nouveau loyer de 357,44€

Le conseil opte pour l'augmentation au prorata qui semble être la plus juste et équitable. Une réunion sera organisée avec les locataires pour les en informer.

Ouverture de postes

Compte tenu de la surcharge de travail des agents de voirie au niveau de la commune, il est envisagé l'ouverture d'un poste en CUI de 6 mois pour la période d'avril à septembre.

Un poste en CUI va également être ouvert pour le remplacement de Laetitia LECKIEN au 17 mars.

Demande de subvention

Une demande de subvention auprès du SDE pour un éclairage public à la grande vigne va être faite.

- Coût de l'opération : 1332,46€ HT soit 1598,95 TTC - 50 % à la charge de la commune : 666,23€ HT - 50 % à la charge du SDE : 666,23€ HT

Demande de boîte postale

M. le Maire fait lecture d'un courrier adressé par M. TOURNAIRE, sans domicile fixe, demandant l'autorisation de recevoir son courrier à la mairie. A revoir selon sa situation au bout d'un certain temps.

Point sur la MSP

M. CARILLO, architecte retenu doit prendre contact avec chaque praticien pour affiner les demandes afin d'estimer les coûts plus précisément. Des demandes de subventions ont été faites à Ardèche durable, la DETR et les ARS.

EPHAD

Les dates d'ouverture de l'enquête publique concernant la construction de l'EPHAD aux Acacias seront connues très prochainement.

15ème conseiller

Le Conseil Municipal est actuellement composé de 14 conseillers, il s'agit de compléter le Conseil par une personne. Suivant la réglementation un courrier a été envoyé aux personnes restantes sur la liste principale, ces dernières devant faire part de leur souhait d'intégrer ou non le Conseil. Mme LEYGLENE, M. BONNET et Mme DJERROUD ont fait part de leur souhait de ne pas rejoindre le Conseil, M. CARTERON a quant à lui souhaité nous rejoindre. Daniel CARTERON prend donc le poste de 15ème conseiller.

Fin de séance : 21h56